



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le samedi 28 septembre 2017

Changement du jour de collecte du recyclage, des ordures ménagères et des déchets de jardin dans certains secteurs la semaine prochaine

Winnipeg, Manitoba – On rappelle aux résidents et aux résidentes que le jour de collecte du recyclage, des ordures ménagères et des déchets de jardin va changer pour certains d'entre eux à partir de la semaine prochaine. Les changements entreront en vigueur le lundi 2 octobre 2017.

Les résidents et les résidentes devraient avoir été avisés de leur jour de collecte par la poste, mais peuvent aussi visiter [Ville de Winnipeg – jour de collecte](#) ou télécharger gratuitement [l'appli My Waste](#) pour savoir si leur jour de collecte va changer et s'inscrire au service de rappel de jour de collecte.

On rappelle aux résidents et aux résidentes de sortir leurs chariots et leurs déchets de jardin avant 7 heures le jour de la collecte, et de disposer leurs chariots de sorte qu'il y ait un espace d'une longueur de bras autour de chacun d'entre eux et qu'ils soient à l'écart des obstacles.

Les changements apportés découlent du fait qu'un nouveau contrat de sept ans vient d'être signé pour le ramassage. La Ville est d'avis que le nouveau contrat, que se partagent deux entreprises différentes, assurera un service plus efficace et optimal pour la ville et ses résidents et résidentes. Pour l'instant, le ramassage des bennes en métal ne subira aucun changement.

Les résidents et les résidentes qui désirent de plus amples renseignements sur la collecte du recyclage, des ordures ménagères et des déchets de jardin sont priés de :

- visiter winnipeg.ca/francais;
- communiquer avec le [Service 311](#).

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.